



Communiqué

Mise à disposition des documents de l'Assemblée Générale des Actionnaires de TF1

L'Assemblée Générale de TF1 se tiendra le 17 avril 2007 au Palais Brongniart, place de la Bourse – 75002 Paris, à 9h30.

Un avis de convocation, comprenant notamment la présentation des résolutions soumises au vote des actionnaires et un exposé sommaire de l'activité 2006 et des résultats, a été adressé dans les délais légaux aux actionnaires détenant des actions sous la forme nominative. Cet avis est également disponible sur le site Internet de la société (www.tf1finance.fr).

Tout actionnaire peut demander l'envoi du rapport de gestion 2006, du document de référence déposé à l'AMF, des comptes sociaux et plus généralement de l'ensemble des documents et renseignements prévus par les articles 133 à 135 du Décret n°67-236 du 23 mars 1967. Il peut également consulter sur le site Internet de TF1 l'Information Réglementée où figure notamment le rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne.

Il est possible de prendre connaissance des documents de l'Assemblée Générale en les consultant au siège social de TF1 :

TF1 – Direction des Affaires Juridiques
1, quai du Point du jour
92656 Boulogne Cedex
01 41 41 25 43

Contacts :

Département des Relations Investisseurs - 01 41 41 27 32 / e-mail: comfi@tf1.fr
Direction des Affaires Juridiques - 01 41 41 25 43